

**Examen professionnel d'attaché d'administration de l'Etat
organisé au titre de l'année 2014**

RAPPORT DU JURY

Écrit : il est constaté une césure très nette entre les très bonnes copies et les autres. Peu d'entre elles peuvent être considérées comme très bonnes, les autres se situant dans la catégorie des restitutions moyennes, plus ou moins convenables. Globalement, les candidats ont traité le sujet mais souvent de manière scolaire, en répondant aux questions les unes après les autres, sans souci de cohérence d'ensemble. Cela dénote d'une difficulté à se mettre à la place du supérieur hiérarchique qui attend de son collaborateur une analyse et des propositions concrètes et opérationnelles. En cela, le sujet présentait peut-être une difficulté : une relative simplicité des problématiques posées, mais un besoin d'articulation entre elles qui n'a été que trop rarement recherchée.

Oral : le dossier RAEP manque cruellement d'originalité. C'est un exercice formaté dans lequel peu de candidats parviennent à mettre en relief des éléments notables de leur carrière. L'exercice de présentation qui débute l'entretien pourrait être l'occasion de s'en départir. Or, trop souvent, le candidat suit le dossier, selon une présentation formelle, sans vie et sans point saillant. D'où un sentiment d'ennui ressenti bien souvent par les membres du jury.

S'agissant des échanges avec le candidat, l'on note un manque de curiosité administrative. Les candidats connaissent leur environnement immédiat mais sèchent lorsqu'ils sont interrogés dans des domaines hors de leur sphère. C'est particulièrement le cas pour les candidats provinciaux qui n'ont pu que de manière limitée répondre aux interrogations sur l'environnement policier. Les candidats de centrale ou des administrations proches de Paris semblent avoir une meilleure ouverture. Cette absence de curiosité est une faute quand l'on sait que la totalité de postes à pourvoir sont dans le périmètre police et que 3 membres du jury travaillent dans des services relevant de la police.

De nombreux cas pratiques ont été soumis aux candidats. Peu parviennent à les résoudre sans se retourner vers la hiérarchie pour lui soumettre le problème sans apporter de solution. Cela dénote, un peu comme à l'écrit, la difficulté à se projeter dans des fonctions d'encadrement. Dans ces mêmes cas pratiques, le bon sens fait souvent défaut.

Comme à l'écrit, les très bons candidats, mais ils sont peu, se détachent très nettement, renvoyant les autres à un niveau moyen.

Enfin, le jury déplore de ne pas avoir pu sortir du cadre strictement professionnel (message très clair dispensé à l'occasion de la formation préalable) pour tester le candidat dans d'autres domaines pouvant faire ressortir leur curiosité intellectuelle.

Statistiques :

	Hommes	Femmes	Total
Postes offerts			22
Candidats inscrits	242	685	927
Candidats présents à la 1 ^{ère} épreuve	186	553	739
Candidats admissibles	16	47	63
Candidats reçus (liste principale)	8	14	22
Candidats reçus (liste complémentaire)		6	6

Le jury a fixé la barre d'admission à 12,70/20.

Le Président du jury

Franck CHAULET